

## Conseil Municipal du Jeudi 16 janvier 2025 à 20h00

### Délibération N° 2025/012

Date de la convocation : 09 janvier 2025

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Sophie PAIN procuration à Brigitte MOREL, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Eric MAUR, Caroline CLAVÉ procuration à Béatrice NUGEYRE, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

## OBJET : ALSH - CLUB ADOS – APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR ET TARIFS 2025

VU – la proposition de règlement intérieur incluant les tarifs pour l'année 2025 adressée à tous les membres du Conseil Municipal, ci-annexée,

VU – l'avis favorable de la commission des affaires scolaires du 14 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- d'approuver le règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour le Club Ados
- d'approuver les tarifs 2025 inclus dans le règlement intérieur ci-annexé.
- 

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Conseiller municipal  
Pierre-Alain HIRSCH



La Maire,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 10 mars 2025

Affichage : 10 mars 2025